


LE BULLETIN

MUNICIPAL

Saint-Didier

n° 2 juin - septembre 2018  saintdidier84.fr

TRACES DE CONVERSATIONS autour de **PADO**

DOSSIER **Le silence des abeilles**

...AGENDA, ÉTAT CIVIL, DOSSIER, LA VIE MUNICIPALE, LA VIE DU VILLAGE, LA VIE CULTURELLE ET FESTIVE, PORTRAIT...

AGENDA

JUIN

- **Vide grenier Amicale Laïque dimanche 3 juin**
toute la journée, place Gilbert Espenon
- **Spectacle de l'école de cirque Galipette samedi 9 juin**
à 19h, salle polyvalente
- **Livrez-vous ! dimanche 10 juin** de 10h à 18h, place de la Mairie
- **Gala de l'ASPEC**, salle polyvalente
- Théâtre adultes vendredi 15 juin** 20h30
- Théâtre enfants + adultes samedi 16 juin** 20h30
- Concert musique** (violin, piano, guitare, saxo, clarinettes, flûtes)
dimanche 17 juin 15h, salle polyvalente
- Danse Modern' Jazz dimanche 17 juin** 17h, salle polyvalente
entrée générale 2 € (gratuit jusqu'à 12 ans)
- **Café Cerise Arles-Avignon, deux cités inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO** par Jean-Paul Bonfils **mardi 19 juin**
19h salle du foyer
- **Balade estivale du CCAS jeudi 21 juin** à partir de 14h
renseignements & inscriptions 04 90 69 46 41
- **Fête des écoles samedi 23 juin** 14h, Écoles
- **Fête votive du 29 juin au 2 juillet** Manèges dans tout le village,
concours de boules, concerts et orchestres.
- Repas champêtre de la fête votive vendredi 29 juin** 19h30,
place de la Mairie
- Ronde de Saint-Didier samedi 30 juin** 19h, place G. Espenon

JUILLET

- **Stage Théâtre enfants** (7/15 ans) proposé par l'ASPEC
du 16 juillet au 20 juillet de 10h à 18h, dans les Garrigues
06 13 43 52 26. Inscriptions avant le 30/06.
- **Stage d'initiation aux arts du cirque** proposé par **Galipette**
du 16 au 20 juillet de 10h à 17h, centre culturel des Garrigues
04 90 61 89 92
- **Kermesse paroissiale du 28 juillet au 30 juillet**
Jardin public

AOÛT

- **Soirée Pistou Jazz samedi 4 août** 20h30, Jardin public
- **Visites en scène du village** avec Anne Mandrou et la
Compagnie des Autres **les mardis 7, 21, 28 août** 21h,
devant la mairie - 04 90 61 89 92

SEPTEMBRE

- **Collecte de sang vendredi 14 septembre** de 15h à 19h30,
salle polyvalente
- **Café Cerise Saint Exupéry** par René Carrillo
mardi 25 septembre 19h, salle du foyer



TOUS LES DIMANCHES Concours de boules
mêlée de 3 joueurs à 14h, ouvert à tous les licenciés
contact : Café de Paris 06 43 60 81 32

▼ CINEVAL

- **lundi 4 juin** 18h et 21h, salle polyvalente
- **lundi 18 juin** 18h et 21h, salle polyvalente
- **lundi 25 juin** 18h et 21h, salle polyvalente
- **lundi 16 juillet et lundi 13 août en plein air**
21h15, Terrain de boules Place Neuve
- **lundi 13 septembre** 20h, salle polyvalente
projection du film Trois jours à Quiberon
en présence de l'actrice **Marie Baumer**.
- **lundi 17 septembre** 18h et 21h, salle polyvalente
cineval84.free.fr

Traces de conversations autour de Pado, Mairie et Point
Info Tourisme. Les dates à retenir :

- **PIERRE PEYTOUR** dit **PADO** du 4 au 28 mai
- **DIDIER LE GLEUHER** & textes de **Jean-Pierre Amiot**
du 1^{er} au 27 juin, vernissage vendredi 1^{er} juin à 18h30
- **EVA VERMEERBERGEN** & textes de **Bruno Alberro**
du 5 au 30 juillet, vernissage vendredi 6 juillet à 18h30
- **CHRISTINE DABADIE-FABREGUETTES** du 3 au 31 août,
vernissage vendredi 3 août à 18h30
- **REVERENCE A L'IRREVERENCIEUX**
Jean-Pierre Amiot, Marie Basteleus, Vincent Charbonnel,
Pascal Cuisin, Eve Faure, Didier le gleuher, Lison Peytour,
Véronique Prin-Guênon, Robert Renard, Denis Zammit
du 6 au 28 septembre, vernissage vendredi 7 septembre
à 18h30



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Thibault GRIMA
le 26 février 2018

MARIAGES

Jennifer HASOPPE
& Claude MEURICE
le 7 avril 2018

DÉCÈS

Jean-Louis PICON	le 8 décembre 2017
Roger PEREZ	le 14 janvier 2018
Robert ESCLAPON	le 20 janvier 2018
Yvonne TREILLE	le 28 janvier 2018
Raymond RUFFIER	le 12 février 2018
Margaret OVENS	le 12 février 2018
Marco BERTOLI	le 12 mars 2018
Lisette GAILLARDON	le 15 mars 2018
Marguerite MALO	le 17 mars 2018
Robert BOULON	le 21 mars 2018
Colette CHRISTOPHE- GUYOMARD	le 1 ^{er} avril 2018
Anna BOURDES	le 3 avril 2018
Cécile MOULIN	le 14 mai 2018



Les premiers mois de l'année sont, dans les collectivités, dédiés à l'élaboration et au vote des budgets de fonctionnement et d'investissement. **Lors de la séance du 3 avril, le conseil municipal a voté les budgets 2018 ; avec la volonté de maintenir les investissements afin de poursuivre l'équipement de notre commune au service de tous, de réduire les coûts du fonctionnement, sans augmenter les taux communaux d'imposition.** Un exercice budgétaire d'autant plus périlleux que nous subissons, une fois de plus, une baisse de dotation de l'état. En effet, pour 2018, c'est encore 5 000 € de baisse par rapport à 2017 ; ce qui représente en cumulé depuis 4 ans, plus de 335 000 € de recette de perdue.

Une situation difficile, préoccupante et inquiétante face au projet de réforme de la fiscalité locale qui pourrait priver les communes d'autonomie, au risque de les mettre sous tutelle de l'état au travers d'une dotation unique.

Ces changements ne s'inscrivent pas dans la continuité de l'histoire qui avec la décentralisation devait accroître l'autonomie, mais bien au contraire dans une vision très Jacobine de l'état avec une forme de contrôle renforcé.

Une situation très singulière, pour nous Saint-Didie-rois, puisque **2018 marque les 500 ans du village.** Comme nous avons pu l'entendre le 5 mai dernier

à la conférence donné par Monsieur Legros, en 1518, vingt chefs de familles, à travers leur requête, ont en quelque sorte voulu accroître leur autonomie et prendre en main leur territoire, leur avenir, leur destin.

Alors aujourd'hui, la vigilance est de mise, car avec les dernières lois, comme la loi NOTRe ou les prochaines réformes fiscales et les lois en préparation, attention de ne pas perdre d'autonomie, de ne pas trop éloigner les sphères de décisions des lieux de vie, de la proximité.

La proximité, c'est aussi tout le sens de la charte que nous venons de signer récemment avec la chambre des métiers et de l'artisanat, mais également les maires du Beaucet, de la Roque et de Venasque. Cette démarche, qui met en avant le consommateur local, les circuits courts ; très souvent déclinés pour les produits agricoles, elle doit aussi servir l'artisanat et le commerce local. Nous aurons cet automne l'occasion de mettre en avant ces savoirs faire locaux.

Pour le moment, les jours qui rallongent nous amènent à l'été et **nous aurons le plaisir de nous retrouver autour des différentes festivités et expositions qui vont agrémenter nos journées estivales.**

Sentiments dévoués
votre maire

Gilles Veix



© P. Giraud

Le printemps est la saison où tout renaît ... en théorie, à condition que tous les acteurs de la biodiversité soient présents. Or, cela fait quelques années que les scientifiques tirent la sonnette d'alarme pour nous sensibiliser au sujet de la surmortalité des insectes et notamment des abeilles. Ces derniers temps les médias en parlent suffisamment, leur disparition, et plus largement celle des pollinisateurs, est une catastrophe planétaire qui met en danger l'humanité. Einstein estimait que si l'abeille disparaissait, l'humanité n'aurait plus que quatre ans à vivre.

L'abeille contribue en effet à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs : c'est donc une alliée indispensable dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes et de notre agriculture. Or, les pertes s'élèvent à 30% des abeilles chaque année. Sur le banc des accusés : la multiplication des substances chimiques dans l'environnement, la présence de parasites, les effets désastreux des monocultures, le frelon asiatique et l'impact du changement climatique.

Nous sommes allés interroger les apiculteurs de Saint-Didier, Jean Silvain, Catherine et Serge Constant, pour leur demander s'ils ont pu constater cette hausse de la mortalité et si cela a impacté leur production de miel.

© P. Giraud



Jean Silvain

BM : Catherine Constant, pouvez-vous nous parler de votre exploitation ?

CC : Nous sommes installés Chemin de Saint Roch, nous produisons en bio, raisins, cerises, huile d'olives, miel et fraises depuis cette année car notre fils Félix nous a rejoints sur l'exploitation et a souhaité diversifier la production. Cela fait 20 ans environ que nous avons des ruches. Nous étions apiculteurs amateurs au début puis petit à petit nous nous sommes professionnalisés et avons augmenté notre cheptel. Actuellement, nous avons 200 ruches qui ne sont pas toujours toutes habitées.

BM : Comment se fait-il que les ruches ne soient pas toutes habitées ?

CC : Parfois la ruche meurt pour des raisons naturelles mais d'autres fois elles sont désertées sans raison apparente.

BM : Comment expliquez-vous cela ?

CC : Les abeilles sont fragiles et les butineuses ont une durée de vie assez courte mais il y a eu une hausse certaine de la mortalité qui n'est pas naturelle. Les scientifiques expliquent que les conditions climatiques très contrastées ces dernières années (gelées tardives, périodes de canicules) ont sans doute privé les essaims de nectar. Les traitements phyto sanitaires sont aussi montrés du doigt. Les abeilles peuvent se nourrir de pollen contenant jusqu'à sept pesticides différents ! Les insecticides néonicotinoïdes notamment sont utilisés en France depuis 1994, ils contiennent des neurotoxiques qui agissent sur le système nerveux des insectes. Désorientées, les abeilles ne parviennent plus à retrouver le chemin de leur ruche et hors de la ruche, les abeilles meurent.

BM : Jean Silvain, pouvez-vous nous parler de votre exploitation, avez-vous constaté vous aussi une baisse de la production ?

JS : Je suis installé depuis 2010 et je gère actuellement 400 ruches. Elles hivernent toutes dans le coin, ensuite à partir de fin avril, je les disperse dans la Vallée du Rhône pour ensuite les redescendre sur les points de production de lavande.

Il y a deux problèmes majeurs pour les apiculteurs de notre région : une forte hausse de la mortalité des abeilles, évaluée à 30% chaque année et une baisse de production de celles-ci. Pour notre région, la mortalité est due essentiellement aux traitements phyto sanitaires et au varroa. Le varroa est un acarien qui a un peu le même fonctionnement qu'une tique sur les abeilles, c'est le principal parasite de l'abeille que l'on ne peut pas traiter en période de production. La baisse de production est due aux variations du climat, à la sécheresse notamment qui depuis deux ans divise le rendement par deux car elle impacte la montée de nectar.

Sur les 400 ruches, nous en avons 200 en production et le reste ce sont des essaims qui servent à pallier les 30% de pertes. S'il n'y avait pas les 30% de pertes, nous pourrions avoir 350 ruches

es abeilles

en production. Nous sommes obligés de déplacer nos ruches en fonction du climat et des périodes de traitements phytosanitaires répandus sur les exploitations agricoles.

BM : Vous avez été obligé de modifier votre façon de travailler ?

JS : Oui on ne peut plus travailler comme dans les années 80. Les traitements phyto sont omniprésents dans notre environnement. Pour le moment la seule solution que nous ayons contre les traitements phyto c'est de désertifier la zone à partir de fin avril. Nous sommes obligés de trouver des emplacements sains, de les louer et de payer le transport des ruches. Nous allons en moyenne montagne, Cévennes, Ardèche, Alpes ... Cela nous oblige à aller nous occuper des ruches sur place tous les 10 jours environ. Pour l'instant on profite des floraisons mais celles-ci sont de plus en plus traitées aussi. Il faut trouver des solutions pour que chacun puisse travailler car les agriculteurs ont aussi besoin des abeilles pour polliniser leurs arbres fruitiers, leurs fraises, etc. Maintenant, je suis obligé de mettre en place une stratégie de miellée, c'est-à-dire planifier l'endroit où je vais installer mes ruches. Je ne suis plus seulement apiculteur, je suis aussi éleveur, il me faut multiplier mes colonies pour pouvoir pallier aux 30% de pertes, je suis sélectionneur, je suis éleveur de reine, je les multiplie et je développe actuellement la pollinisation (la location de ruches pour polliniser des exploitations) afin d'assurer un revenu complémentaire.

BM : Vous êtes aussi président du Syndicat des apiculteurs de Vaucluse et de l'ADAPI, l'Association de développement de l'Apiculture Provençale. Pouvez-vous nous expliquer les objectifs et rôles de ces deux organisations ?

JS : Le Syndicat des apiculteurs de Vaucluse regroupe des apiculteurs locaux, propose une formation aux amateurs grâce à 50 ruches écoles sur l'île de la Barthelasse. Il propose aussi des formations professionnelles et assure des opérations de sensibilisation dans les écoles notamment.

L'ADAPI est plutôt orientée sur la recherche et le développement. Nous avons un ingénieur spécialisé qui travaille sur le traitement des varroas et obtient de très bons résultats qui pourront être applicables en bio. Nous travaillons beaucoup avec l'ITSAP (l'Institut de l'abeille) et l'INRA, on met nos techniciens en commun et il y a de belles choses qui en ressortent.

BM : Catherine Constant, que peut-on faire en tant que consommateur ?

CC : Consommer un maximum de produits issus de l'agriculture biologique. Consommer local, c'est soutenir les producteurs français soumis à des modalités de production soigneusement réglementée, garantissant la qualité de leur produit, c'est sécuriser nos emplois, inciter les jeunes à l'installation et contribuer à l'aménagement durable de nos territoires.

Ne plus utiliser de produits chimiques dans nos jardins, les désherbants notamment.

Ne pas tondre la pelouse pleine de pâquerettes et de pissenlits tant que les fleurs ne sont pas fanées.

Planter des plantes nectarifères et pollinifères dans nos jardins. Le site « sauvons les abeilles » en donne toute une liste. À l'inverse certains arbres sont toxiques pour les insectes pollinisateurs, c'est le cas de certains tilleuls argentés. Renseignez-vous avant de planter.



Catherine Constant

»»» Notre député Adrien Morenas a annoncé le déblocage d'une aide d'urgence de 400 000 € par le ministère de l'Agriculture pour sauver l'ITSAP (l'Institut de l'abeille). C'était indispensable mais qu'en est-il du décret d'interdiction des 7 néonicotinoïdes promis par le gouvernement ? Le 27 avril dernier, les états membres de l'Union Européenne ont voté l'interdiction de 3 néonicotinoïdes sur les cultures de plein champs. Mais ces produits restent autorisés sous serre et d'autres néonicotinoïdes sont encore utilisés en toute légalité. Malheureusement, les abeilles ne sont pas les seules touchées par cette hausse brutale de la mortalité. C'est l'ensemble des insectes qui est en danger - leurs populations ont chuté de près de 80 % en moins de trente ans en Europe - et de ce fait toute la chaîne alimentaire est menacée. En quinze ans, un tiers des oiseaux a disparu dans les campagnes françaises et là encore les chercheurs tirent la sonnette d'alarme. Triste printemps qu'un printemps silencieux. Si nous voulons limiter les dégâts, nous devons interpeller les représentants de l'état sur notre territoire, modifier nos habitudes et devenir des consommateurs engagés. N'oublions pas que ce sont les consommateurs qui dirigent le monde.

Le saviez-vous ?

75 % de la production mondiale de nourriture dépend des insectes pollinisateurs.

► **Entre 60 et 90%** des plantes sauvages ont besoin d'insectes pollinisateurs pour se reproduire.

► **265 milliards de dollars** : c'est la valeur estimée du service rendu par la pollinisation dans le monde.

Cette année encore, les membres de la commission culture ont eu à cœur de préparer une saison estivale riche en événements. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec le comité des fêtes et le service culture et patrimoine de la CoVe pour offrir une programmation de qualité dans laquelle chacun pourra trouver son bonheur. Il y en aura pour tous les goûts.

> **Livrez-vous !** au plaisir de lire en famille

Dimanche 10 juin de 10h à 18h

Auteurs, éditeurs et illustrateurs investiront le cœur du village de Saint-Didier pour des rencontres avec le public. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : des romans, des polards, des romans pour les ados, des albums pour tout petits, des ateliers créatifs au fil de l'eau et sur inscription. Vous pourrez également participer à des conférences sur le roman à suspense, la poésie, la Grèce, la fibromyalgie, et bien d'autres thèmes encore...

Cet événement se veut familial et tourné vers la jeunesse, aussi les membres du comité des fêtes vous attendent nombreux pour partager un moment convivial.



> **Cet été, laissez-vous guider** par l'histoire du village

Le service culture et patrimoine de la CoVe avec le soutien du Ministère de la culture propose des **Visites en scène** des villages de la CoVe. Celles de Saint-Didier ont toujours beaucoup de succès et affichent très souvent complet. Dans le Comtat Venaissin, Saint-Didier se singularise par le regroupement original de peintres dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, inspirés par la lumière et les couleurs des paysages. Le temps d'une soirée, Anne Mandrou, médiatrice du patrimoine de la CoVe, et les comédiens de la Compagnie des Autres vous proposent de découvrir l'histoire de la commune avec beaucoup d'humour. Il s'agit d'une visite insolite qui ne se prend pas au sérieux. En effet, il paraît que madame le maire de Saint-Didier s'est mis en tête de commander à un artiste peintre des vues de son village pour perpétuer la tradition. Oui mais, le peintre choisi a besoin de se plonger dans l'histoire du village pour trouver son inspiration et faire apparaître des scènes et des personnages tout droit sortis du passé.

C'est la troisième et dernière année que cette *Visite en scène* est programmée, une nouvelle création devrait être proposée l'année prochaine.

Rendez-vous les mardis 7, 21 et 28 août à 21h devant la Mairie.

Durée : 1h40. Inscriptions au **04 90 67 69 21** ou achat des billets dans les bureaux d'accueil de l'Office intercommunal de Tourisme dont celui de Saint-Didier. Plein tarif: 6 € / Tarif réduit: 3 € gratuit pour les moins de 10 ans.



> Les traces de conversations autour de Pado se poursuivent

L'émotion fut palpable lors de la soirée de vernissage de l'exposition rétrospective consacrée à Pierre Peytour que vous connaissiez sans doute sous le nom de Pado. Le sculpteur Beauceain, disparu en décembre 2016 était bien connu des Saint-Didierois. Il promenait sa poésie de ci de là, il passait beaucoup de temps à observer « ses congénères », la nature, les animaux. Sa créativité était sauvage. Jour et nuit elle l'habitait. Une centaine de personnes étaient présentes pour lui rendre cet hommage et pour (re)découvrir son travail. Un travail d'abord de la pierre, immobile, qui au fil des années s'est allégé devenant plume, mobile. La poésie et l'écriture, étaient devenues omniprésentes dans sa création. L'écrit, qu'il soit mots, textes, poésies, calligraphies, courbes et lignes... a été le fil conducteur de la sélection des artistes de la saison.



Didier le Gleuher dans son atelier à Villes sur Auzon. ©J-J.Knaebel



Eva Vermeerbergen en résidence



Christine Dabadie-Fabreguettes en train de croquer dans une exposition

Vernissage de l'exposition



● **Didier le Gleuher**, grand ami de Pado, présentera des œuvres récentes (peintures et sculptures) qui intègrent des matériaux d'une grande variété, acrylique, encre, mine de plomb, fusain, pastel, fil, fil de fer, bois brûlé, papier et... écriture. Pour cette exposition, des textes de **Jean-Pierre Amiot** directement inspirés de son travail viendront se mêler aux œuvres présentées.

Du 1^{er} au 27 juin, vernissage vendredi 1^{er} juin à 18h30.

● **Eva Vermeerberger**, artiste peintre à Séguret, viendra ensuite exposer ses toiles. Mettre des mots pour ressentir une peinture ou offrir des mots pour inviter le peintre à s'exprimer, c'est le travail proposé par Eva Vermeerbergen et **Bruno Alberro** pour cette exposition. Mots abstraits, peintures concrètes.

Du 5 au 30 juillet, vernissage vendredi 6 juillet à 18h30.

● **Christine Dabadie-Fabreguettes** présentera ensuite ses calligraphies qu'elle appelle des **Poèmes peints**. Christine vit et travaille à Brantes. « *J'aime travailler en écho à un poème, une musique, une rencontre, un élément ou une saison de la nature dont la présence réveille en moi des émotions enfouies. J'aime jouer avec les signes de l'écriture chinoise qui sont autant de poèmes en images.* »

Du 3 au 31 août, vernissage vendredi 3 août à 18h30 avec improvisation calligraphique de l'artiste.

● Pour clôturer la saison, les amis de Pado ont souhaité lui rendre hommage en créant des œuvres originales, individuelles et collectives, à partir de sa poésie.

Jean-Pierre Amiot, Marie Basteleus, Vincent Charbonnel, Pascal Cuisin, Eve Faure, Didier le Gleuher, Lison Peytour, Véronique Prin-Guënon, Robert Renard et Denis Zammit tirent leur révérence à l'irrévérencieux.

Du 6 au 28 septembre, vernissage vendredi 7 septembre à 18h30.



Retrouvez le programme complet des expositions Traces de conversations avec une présentation détaillée des artistes et de leur travail sur le site www.saint-didier84.fr et sur la page facebook : **Expositions Traces de conversations à Saint-Didier.**

N'hésitez pas à venir découvrir le travail des artistes et à les rencontrer au cours des vernissages. Ils partageront leur travail avec grand plaisir.

Entrée libre, Salle du Conseil et Point Info Tourisme, du lundi au vendredi 9h30-12h/ 13h30-16h.

Renseignements : Fabienne Galanti
04 90 69 46 36
communication@saint-didier84.fr

> Un budget responsable malgré des ressources toujours plus limitées

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif (dépenses et recettes réelles de l'année 2017) ainsi que le budget 2018 lors de sa séance du 3 avril 2018.

L'analyse du budget réalisé 2017 met en avant la difficulté à répondre aux obligations avec des ressources toujours plus contraintes pour la commune bien qu'ayant des dépenses incompressibles. Elle a ainsi dépensé 1 526 111,33 € en fonctionnement et perçu 1 588 467,92 € de recettes de fonctionnement. Elle a investi pour 1 033 269,95 € notamment pour le restaurant scolaire, l'école, la voirie ou encore la place neuve. La collectivité a donc clôturé son exercice 2017 avec un résultat positif, en fonctionnement et en investissement.

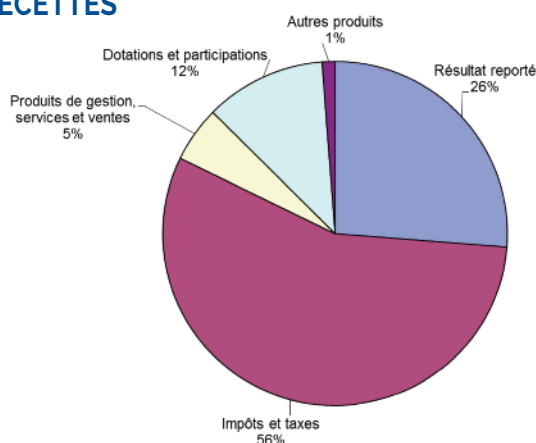
C'est dans un contexte budgétaire tendu que la commune a préparé son budget 2018.

Afin de maintenir une marge de manœuvre pour financer les investissements, les dépenses de fonctionnement ont été votées à budget légèrement en baisse (-2% par rapport à 2017). De nombreux efforts sur les dépenses se poursuivent sur 2018.

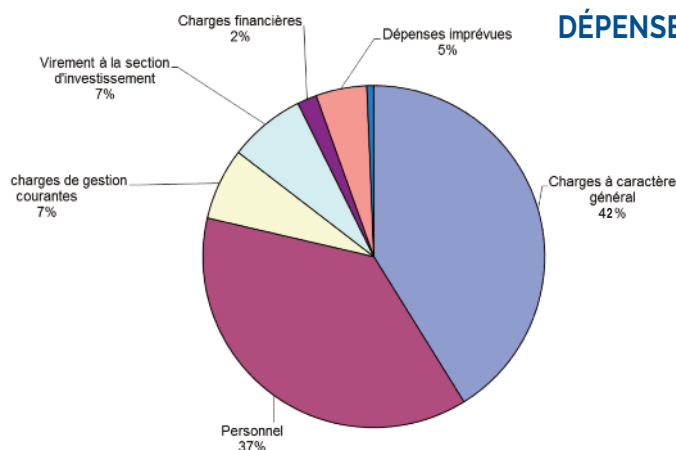
La commune a fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition. Les projets d'investissement sont, pour la plus grande partie, accompagnés de subventions afin de limiter le recours à l'emprunt.

Le budget de fonctionnement 2018

RECETTES



DÉPENSES



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES : 2 071 088,78€

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux ou encore aux dotations versées par l'État.

DÉPENSES : 2 071 088,78€

Les dépenses de fonctionnement correspondent entre autres à l'entretien des bâtiments, aux charges des bâtiments, à l'entretien de la voirie, aux frais de maintenance, aux salaires des employés municipaux, aux subventions versées aux associations, au remboursement des emprunts...

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES : 1 116 206,05€

Les recettes d'investissement sont constituées entre autres d'un virement de la section de fonctionnement, de dotations de l'État et de subventions sur les projets, complétées par le recours à l'emprunt.

DÉPENSES : 1 116 206,05€

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations d'aménagement ou de réhabilitation de bâtiments, voirie, terrains...

Les principaux investissements prévus pour l'année 2018 sont les suivants : la fin de la voirie RD28 avec le conseil départemental (160 000€), l'achat de mobilier pour les écoles et les services (30 000€), l'achat de terrains pour la réalisation de projets (147 700€), des travaux de voirie (42 000€), le renouvellement des caméras de vidéosurveillance (14 000€) et l'inscription du projet sportif qui sera réalisé après l'obtention de l'ensemble des subventions (360 000€ inscrits).

> La Police Municipale, véritable service de proximité



Séance d'entraînement au tir pour Cédric et Gabriel.

Le Maire d'une commune possède d'importants pouvoirs de police administrative, qui constituent sa compétence en termes de police municipale, entendu au sens de l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme en particulier la responsabilité d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Réelle police de proximité, elle assure une présence quotidienne sur le terrain, en complémentarité de la Gendarmerie Nationale, au service de la population.

À Saint-Didier, le service de police municipale est assuré par Cédric Navarro, en poste depuis 1994 et Gabriel Duchêne en poste depuis 2015. Tous deux viennent de la gendarmerie nationale où ils ont travaillé en début de carrière.

Nous leur avons posé quelques questions sur leur métier et les problématiques qu'ils sont amenés à gérer.

Dans quels domaines intervient la police municipale ?

Cédric : Elle intervient tout d'abord dans le domaine judiciaire. Nous constatons les infractions relevant de la compétence du Maire. Nous secondons les Officiers de Police Judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions, on doit rendre compte de tous crimes, délits ou contraventions dont on a connaissance, constater les infractions à la loi pénale et recueillir tous les renseignements en vue d'en découvrir les auteurs.

Mais que faites-vous au quotidien ?

Cédric : Tous les jours nous faisons des patrouilles de surveillance générale sur l'ensemble de la commune. Nous faisons plutôt de la prévention car nous sommes une police de proximité mais nous pouvons verbaliser par exemple les véhicules se trouvant en stationnement gênant.

Gabriel : Je suis chargé du marché provençal le lundi, j'organise le placement des forains et veille à ce que tout se passe bien. Je travaille en collaboration avec Amélie au service urbanisme pour la police de l'urbanisme. Ainsi je contrôle des travaux d'urbanisme déclarés en

mairie (travaux faisant l'objet d'une déclaration de travaux ou d'un permis de construire) : prise de clichés photographiques des lieux, avant et après les travaux, pour s'assurer que les travaux correspondent aux déclarations préalables qui ont été faites. Nous sommes assermentés pour ce type de contrôle.

Cédric : Nous sommes souvent sollicités pour des interventions diverses et variées : incendie, accident de la circulation, divagations d'animaux, ouvertures de portes chez une personne ne donnant plus signe de vie, différends de voisinage, nuisances sonores, vols. On constate aussi des infractions commises sur la commune et touchant des biens communaux (tags, dégradations volontaires, incivilités, dégâts au domaine public...). On se charge des dépôts de plainte à la gendarmerie, au nom du maire. Aucune journée ne se ressemble.

Gabriel : on est aussi présents aux écoles, lors de la sortie des classes et de l'entrée des élèves. On relève également les infractions qui concernent la police de l'environnement. On effectue notamment les procédures pour que des poursuites

soient engagées contre les personnes effectuant des dépôts sauvages d'ordures.

Cédric : Et on nous retrouve aussi à toutes les festivités pour assurer la sécurité parfois avec le renfort d'un service de sécurité en fonction des événements.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Cédric : on a un travail relationnel, de proximité et d'échanges avec la population. Chaque jour est différent, on a une activité très variée car nous avons aussi des tâches plus administratives. On rédige par exemple les arrêtés municipaux, on gère le cimetière (attributions de concessions dans les cimetières et suivi).

Gabriel : On gère aussi les déclarations de chiens dangereux, les autorisations d'occupation du domaine public ou encore notre armement. On travaille en collaboration avec la Gendarmerie Nationale pour mettre en commun des informations et des opérations à mener sur la commune. Nous ne faisons pas que de la répression, nous assurons aussi un travail de surveillance en collaboration avec nos collègues des autres services.

Gabriel Marellec vient d'être recruté en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) pour renforcer l'équipe pendant la période estivale chargée en événements et festivités.



Les agents de police municipale, sont joignables
au 04 90 69 46 42
ou par mail : police@saint-didier84.fr

> Le Conseil Municipal se positionne face au déploiement des compteurs Linky



Vous avez sans doute entendu parler des compteurs dits intelligents qu'Enedis installe massivement chez tous les particuliers remplaçant tous les compteurs, même ceux en parfait état de fonctionnement. Face à la contestation grandissante, le Conseil Municipal a souhaité donner son positionnement sur le principe de déploiement de ces compteurs sur le territoire Saint-Didiérois. Il a donc pris une motion lors du Conseil Municipal du 3 avril dernier. Il souhaite notamment s'assurer que l'ensemble des conditions soit réuni pour que les Saint-Didiérois puissent exercer librement leur choix concernant l'installation des compteurs intelligents dans leur domicile. L'objet du compteur dit intelligent, car connecté, serait d'améliorer la gestion des flux de consommation et de production sur les réseaux, en permettant notamment aux consommateurs de suivre plus finement leur consommation et en facilitant de ce fait les comportements plus économes en énergie. Pour les opposants, cet argument serait fallacieux et un certain nombre de citoyens Saint-Didiérois ont exprimé leur inquiétude concernant l'éventuel impact sur la santé de la technologie utilisée par les compteurs déployés (risques d'incendie de compteurs mal posés et ondes électro-magnétiques décuplées), ainsi que des atteintes potentielles à l'égard de leur vie privée et des

libertés individuelles (ces compteurs enregistrent des informations susceptibles d'être revendues à des fins commerciales).

Le Conseil municipal considère qu'il revient à chaque citoyen de pouvoir se déterminer librement, à partir des éléments d'information qui sont mis à sa disposition, afin d'accepter ou refuser l'installation de ce type de compteur à son domicile.

Pour cela, la municipalité interviendra auprès d'ENEDIS, afin d'obtenir dans les meilleurs délais, le planning des interventions (dates et abonnés concernés) sur le territoire communal afin de pouvoir vous tenir informés. Cependant, des Saint-Didiérois ont parfois témoigné de situations de pose forcée ou d'actions de harcèlement de la part de prestataires mandatés pour l'installation de ces compteurs. Le Conseil municipal considère ce type de pratiques comme inacceptable et donnera son appui aux citoyens exprimant leur refus d'une installation à leur domicile.

En attendant sachez que **vous pouvez d'ores et déjà envoyer un courrier recommandé à Enedis précisant que vous refusez la pose de ce compteur Linky à votre domicile. Vous trouverez des modèles de courrier quelle que soit votre situation sur le site www.stoplinsky88.fr.**

Plus d'infos sur les actions menées par le collectif de Pernes sur la page FB Stop Linky Comtat Ventoux.

> La Cove propose le broyage des végétaux à domicile

Le débroussaillage consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées. L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature sur le terrain (herbes, branchages, feuilles) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit. Brûler ses déchets à l'air libre représente une source importante de pollution de l'air. En plus de l'impact sur la santé et l'environnement, le brûlage constitue un risque d'incendie et une nuisance pour le voisinage.

Toute infraction est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal).

Mais alors que faire de vos déchets verts ? Vous devez les apporter en déchèterie ou profiter du nouveau service proposé par la CoVe : **le broyage des végétaux à domicile.**

Vous avez un tas de végétaux de 8 m³ maximum (résidus de tailles de haies et d'arbustes, résidus de débroussaillage, feuilles mortes) ? Les branches ne font pas plus de 10 cm de diamètre, vous êtes intéressés par une prestation au prix bonifié de 40 € pour ne pas avoir à vous déplacer en déchèterie ? Le service de broyage à domicile est fait pour vous ! Cette opération réduit de 6 fois le volume de départ et évite de nombreux trajets à la déchèterie. Vous pourrez ensuite utiliser le broyat pour le paillage ou le compostage. Appelez le numéro vert : **0800 04 13 11** pour prendre rendez-vous.

Horaires d'intervention : du lundi au jeudi de 9h à 12h.

Durée de l'intervention environ 1 heure.





Le carnaval des cigales sous le soleil

La conférence « Saint-Didier, de la villa au village » a permis de célébrer les 500 ans de la création d'une église paroissiale dans le locus de Saint-Didier



Découverte de la plaque de la Place Gilbert Espenon



Installation de la fontaine dans le jardin Gilbert Espenon par l'équipe des services techniques

Le vernissage de l'exposition des œuvres de Pado a rassemblé de nombreux amateurs d'art et amis de Pado.



➤ Découvrez les bienfaits de la naturopathie avec Catherine Rasquier

Catherine Rasquier, naturopathe et réflexologue, vient de s'installer au n°35 de la route de Venasque. Nous l'avons rencontrée et demandé de nous présenter sa pratique.

« **La naturopathie** est une médecine non conventionnelle qui a pour mission de promouvoir la santé et de prévenir la maladie par des moyens dits naturels : régime alimentaire, hygiène de vie, aromathérapie, phytothérapie, réflexologie plantaire, sophrologie, méditation, etc. Son approche est holistique, c'est-à-dire qu'elle prend en compte la globalité de l'individu, elle tient compte de ses dimensions physique, mentale, émotionnelle, familiale, sociale, culturelle, spirituelle. Un naturopathe n'est pas un médecin, c'est un praticien de santé, un conseiller présent à vos côtés pour vous apprendre à conserver votre capital santé à son maximum et comprendre les causes de vos maladies. Votre Naturopathe doit être un guide et ne doit, en aucun cas, se substituer à votre médecin ou poser un diagnostic médical.

Catherine Rasquier intervient dans de nombreux maux et états de santé du quotidien : fatigue, stress, anxiété, troubles digestifs, divers troubles (sommeil, système urinaire, masculins et féminins, endocriniens, articulaires, etc), problèmes de peau, suivi des sportifs, accompagnement dans les changements de vie et périodes stressantes. Pour chacun de ses clients, elle dresse un bilan de santé en fonction de ses habitudes en matière d'alimentation et d'hygiène, de son style de vie, de ses antécédents médicaux. Elle leur prodigue ensuite un soin personnalisé grâce à des méthodes naturelles et douces comme la réflexologie plantaire par exemple. **C'est l'occasion de découvrir une autre façon de prendre soin de soi.**

Catherine Rasquier a organisé le premier salon bien être les 14 et 15 avril derniers dans la salle polyvalente regroupant une quinzaine d'exposants et accueillant plusieurs conférences très intéressantes.



Catherine Rasquier
reçoit sur RDV
06 62 84 49 82.

➤ Mini Golf Concept restructure et embellit les jardins

Mini Golf Concept (MGC) est le fruit d'une rencontre entre deux passionnés, Christine Constant et Francis Lafferriere, qui ont souhaité mettre leurs compétences en commun afin de développer un concept nouveau de restructuration des jardins grâce au mini-golf paysager. Créée en janvier 2018, cette société propose de donner une identité aux jardins de particuliers, de maisons d'hôtes et de professionnels du tourisme. Le mini-golf doit être vu non pas seulement dans sa finalité ludique, mais comme une plus-value auquel il apporte élégance et convivialité.

MGC s'est entouré des meilleurs artisans et des artistes les plus talentueux pour que les jardins respirent le bonheur de s'y retrouver. Vincent Mougel travaille la pierre naturelle, particulièrement à l'honneur dans ces havres de paix et Alain Bernegger, poète, artiste et créateur apporte au jardin un supplément d'âme, un brin de folie, mettant son talent dans la création paysagère, toujours à la recherche d'innovations pour surprendre, charmer, intriguer et séduire.

N'hésitez pas à vous renseigner, MGC se déplace systématiquement chez vous pour faire une étude des possibilités selon votre terrain. En fonction des données techniques et de vos souhaits, un devis gratuit vous sera fourni.

Tel 04 90 51 89 80

www.mini-golf-concept.fr



Avant...



... après

➤ Brève

L'orthophoniste **Frédérique Carret** qui exerçait au chemin des Oratoires a déménagé au mois de mars dernier. Elle reçoit désormais à Mallemort du Comtat sur RV. Tél : **04 90 40 97 84.**



> L'école de cirque Galipette propose des stages pendant les vacances

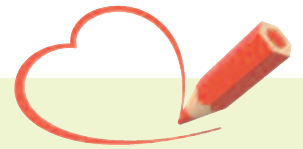
Le projet pédagogique de l'École de cirque Galipette a pour objectif d'apprendre aux enfants et aux adolescents à travailler en groupe, à développer la confiance en soi et les capacités physiques mais aussi apprendre à mieux se concentrer et à savoir produire un effort dans la durée. Dans ce cadre, l'École de Cirque Galipette organise des stages pendant les vacances scolaires (février, avril et juillet) au centre culturel et sportif des Garrigues. Pendant le stage, les enfants peuvent essayer toutes les disciplines de cirque : les aériens, le jonglage, l'équilibre sur objet, l'acrobatie, et le travail clownesque. Ils tournent sur des ateliers gérés par 3 professeurs, proposant du matériel différent afin d'essayer et de s'entraîner à tout. En général, les ateliers les plus appréciés sont les aériens et l'équilibre sur objet.

En fin de semaine, les parents sont invités à venir dans la salle pour voir ce que leurs enfants ont appris au cours de ce stage, et pour aussi essayer eux-mêmes les différentes disciplines. Moment particulièrement apprécié par les enfants et les parents, heureux de partager leurs découvertes.

Le prochain stage a lieu **du 16 au 20 juillet pour les enfants de 3 à 16 ans, de 10h à 17h**, au centre culturel et sportif des Garrigues. Tarifs : 65€ pour les adhérents et 70€ pour les non adhérents.

Renseignements et inscriptions ☎ 04 90 61 89 92

LE COUP DE CŒUR



de Sylvette

Chanson douce, le roman de **Leila Slimani**

Je suis tombée sur ce livre complètement par hasard, je ne connaissais pas cet auteur c'était son premier roman. Je n'ai pas été déçue, je me suis laissée prendre au jeu, le suspense est envoutant, on se sent complètement captivé par cette histoire. Myriam, mère de deux jeunes enfants, décide de reprendre son activité d'avocate dans un cabinet d'avocats. Son mari est un peu réticent. Le couple se met donc à la recherche d'une nounou. Après un casting sévère, ils engagent Louise. Celle-ci conquiert très vite l'affection des enfants, elle occupe peu à peu une place centrale dans le foyer. C'est vraiment une perle. Progressivement, le piège de la dépendance mutuelle va se refermer. Jusqu'où ... ? Après la lecture de ce livre qui commence gentiment, plein de joie, les mamans qui n'ont plus le souci de faire garder leurs enfants poussent un ouf de soulagement ! Mais les autres ... ?

Chanson douce de Leila Slimani
aux éditions Gallimard.



Vous aussi, n'hésitez pas à nous envoyer vos coups de cœurs culturels à l'adresse communication@saint-didier84.fr, nous en publierons un dans chaque bulletin municipal.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

On savait que St Didier était la plus petite commune du Comtat en terme de superficie, mais force est de constater qu'elle se distingue également pour sa saleté (certaines voisines ne sont pas en reste cela dit).

Déchets plastique agricoles enfouis dans les sols et s'envolant déchiquetés dans les arbres et les haies au moindre coup de mistral, papier toilette souillé des passants, promeneurs et saisonniers, poubelles éventrées et laissées pour compte n'importe où, containers à vêtements pillés puis balancés, canettes,

bouteilles, rubans et autres pique-niques sportifs oubliés derrière soi, débris de travaux de maçonnerie dans les chemins creux, dépôts sauvages qui s'enracinent... Aucune commune ne semble subir les pollutions humaines comme St Didier !? Il serait plus que nécessaire de penser à prémunir l'environnement de notre commune contre ces déchets qui détruisent durablement ses qualités naturelles et esthétiques.

Quelles solutions attendues ?

Des poubelles, des containers en clos solides et avec couvercle de fer sur tout

le territoire du village pour tous les promeneurs et sportifs de passage. Des panneaux rappelant qu'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Des avertissements pour les agriculteurs qui oublient de ramasser les liens, plastiques noirs, bidons vides d'herbicides en tous genres. Et : invoquer le civisme de chacun : se baisser pour ramasser un papier qui traîne, quel que soit son âge (encore faut-il qu'on sache où trouver des poubelles).

Sophie Dri pour l'opposition.



LA MAIRIE DE SAINT-DIDIER
REMERCIÉ SES PARTENAIRES...

Weldom

Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager

TESTUD FRERES

Route de Carpentras
84210 PERNES LES FONTAINES
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES



www.scv84.fr

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES VAUCLUSIENNES

115, rue de la Source - BP 60029 Saint-Saturnin-les-Avignon - 84271 Vedène Cédex
Tél : 04 90 22 23 82 - Fax : 04 90 22 23 51 - contact@scv84.fr

Sinica Philippe
PEINTRE BATIMENT
25 ANS D'EXPERIENCE

0688824432

ALLEE DES VEILLES
VIGNES RT DE ST JEAN
84210 ST DIDIER

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Farel Clavel



GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR

AVIGNON

Av de Fontcouverte
Tél 04 90 81 15 15

CARPENTRAS

Route de Pernes
Tél 04 90 67 67 67

ISLE SUR SORGUE

ZA la petite Marine
Tél 04 90 38 01 17



Le jardin secret
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER
(Derrière la pharmacie)

SOETHYS
DANCE

04 90 66 14 52



Maçonnerie - Rénovation

Tel : 04 90 66 09 98

Luc : 06 21 69 73 04

Bruno : 06 22 28 28 42

48 impasse du tinel
84210 Saint-Didier

abm.luc1@gmail.com | bon.loic@orange.fr



CONSTRUCTION

- VILLA
- BATIMENT
- ENSEMBLE IMMOBILIER
- PISCINE
- RENOVATION ET NEUF

04 90 69 69 59

contact@grimafreres.fr

154 AVENUE BEL AIR, 84200 CARPENTRAS

www.grimafreres.fr

GARAGE A. MARTINEZ

Réparations
Mécanique
toutes marques



915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél . 04 90 66 43 15



ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE

Sté.
ETS LÉCOQC

04 90 66 53 38

06 09 48 68 93

lecoqc.ets.electricite@hotmail.fr

66, cours de la république
84210
Pernes-les-fontaines

GAUTIER
Thierry et Fils

Taille de bois
Tonte de gazon
Élagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins

04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60
524, Av de la Buissonne - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

DG ELECTRICITE
Gulanti Didier

ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE CHAUFFAGE
AUTOMATISME - DOMOTIQUE

galanti.didier@neuf.fr

06 27 69 11 66



RETOUCHES
HOMMES ET FEMMES
REALISEES PAR MAITRE TAILLEUR
LIONEL YESSAYAN
lioyes@icloud.com
06 12 95 74 95 - 04 90 70 07 94
655, Chemin du Moulin à Huile
84210 Saint Didier



**LE POTAGER
DES GARRIGUES**
Vente directe
de fruits & légumes
Ouvert de fin mars à octobre
Route d'Apt/Venasque
84210 SAONT-DIDIER
Tel 06 21 36 37 52

Pauline
et sa société

la Nesque

vous accompagnent
dignement

Pompes Funèbres & Chambre Funéraire



04 90 66 44 75 & 07 62 62 37 83
700, petite route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines

ENT. TESTUD FRÈRES

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE**

**ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS**



603, Avenue Charles de Gaulle
84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04



**AMBULANCES
DE LA NESQUE**
04 90 29 66 25

Valérie et
Thierry AUNINO
700 petite route
de Carpentras
84210 PERNES-
LES-FONTAINES



CLAUVALIS
Les Vignerons Paysans

SAINT - DIDIER
976 Route de la Courtoise
Tél : 04 90 66 01 15

www.clauvallis.fr

L'ISLE SUR LA SORGUE
388 Cours Fernande Peyre
Tel 04 90 38 13 54

Jardinierie
DES FONTAINES

votre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi
Producteur - Pépinières
Décoration - Espaces Verts



723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22

Institut

IRIS

- soins du visage
- épilation cire tiède
- amincissement personnalisé
- cosmétiques bio

45 Le cours 84210 Saint-Didier
Tél. 04 90 66 19 78

MIMI RETOUCH'

RÉPARATIONS, RETOUCHES
TEXTILES ET CUIRS



108 IMPASSE DES CYSTES . SAINT DIDIER
Tél.: 04.88.50.11.98 Port.: 07.63.33.45.12

Stéphane Gros
06 46 14 25 80
52 Impasse des Bartavelles
84210 Saint-Didier

**VENTOUX
TERRASSEMENT**

PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION DU
TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE

SILVAIN
Une ristoria de saveurs
4 place neuve,
Saint-Didier
04.90.66.09.57
www.naugats-silvain.fr

Naugaterie . Salon de Thé .



..... PÈRE ÉTIENNE JONQUET ”

Prêtre des paroisses de Saint-Didier et Venasque depuis 2013, Père Etienne Jonquet a grandi au sein d'une famille Catholique de six enfants à Montpellier. C'est une retraite de ses parents dans la communauté de Notre Dame de Vie qui permet la rencontre avec cette confrérie. Il a toujours senti l'appel de Dieu au plus profond de lui, « c'est comme si ça avait toujours été présent » nous dit-il. Nous le voyons s'envoler régulièrement pour la Terre Sainte, alors nous lui avons demandé de nous parler du travail qu'il effectue là-bas.

Il y a cinq ans, l'archevêque d'Avignon m'a fait la joie de me nommer curé de Saint-Didier et Venasque. En parallèle à ce ministère, mes supérieurs de Notre-Dame de Vie m'ont demandé de commencer une thèse "en sciences bibliques". Parmi les multiples lieux de formation possible, un seul m'attirait vraiment : la Terre Sainte !

Ce petit bout de terre entre Asie, Europe et Afrique, berceau du judaïsme et du christianisme, lieu saint pour l'islam, ne peut me laisser indifférent. En effet, ma foi chrétienne s'enracine dans ce pays, témoin de la vie de Jésus.

Plus personnellement, mes liens avec ce pays sont aussi d'ordre familial : mon grand oncle a passé 30 ans de sa vie à Jérusalem, comme directeur d'une maison d'accueil de pèlerins. Et les images du « pays de Jésus », rapportées par ce grand oncle ou mes parents, ont forgé mon imaginaire d'enfant. Lors de mon premier voyage là-bas, l'été après mon bac, j'éprouvais un étrange sentiment : celui d'être à la fois « chez moi » et « ailleurs ». « Chez moi » parce que tout m'était familier ; « ailleurs » parce que tout surpassait ce à quoi je m'attendais.

Je dus pourtant attendre 12 ans avant d'y retourner... Au cours de mes études à Rome, je pus séjourner un semestre à l'École Biblique et Archéologique Française (ÉBAF) de Jérusalem. Fondée par un religieux dominicain, le P. Marie-Joseph Lagrange en 1890, pour permettre d'étudier la Bible sur la terre qui l'a vu naître, cette vénérable institution a



publié la fameuse « Bible de Jérusalem » qui trône dans nombre de bibliothèques familiales. Le trésor de l'ÉBAF se trouve au sous-sol : une formidable bibliothèque spécialisée en études bibliques, histoire, archéologie, tradition juive... Une véritable mine d'or ! C'est le contact avec ce merveilleux outil de travail qui m'« oblige » à de longs séjours d'étude au pays de Jésus. J'y passe le plus clair de mes journées à compulsier commentaires, vieilles éditions, articles. C'est passionnant mais parfois... fastidieux. Pour l'écriture de ma

thèse, je m'échine à percer les mystères du livre de l'Apocalypse.

Rassurez-vous ! Mes séjours là-bas sont l'occasion d'explorer le pays : musées, sites archéologiques, églises et parcs naturels ne manquent pas. Les chemins du désert de Judée n'auront bientôt plus de secret pour moi ! Les excursions de l'ÉBAF sont l'occasion de belles découvertes ou de visites uniques, comme celle du dôme du Rocher dont l'accès est aujourd'hui interdit aux non-musulmans.

Malgré la fascination que ce pays exerce sur moi, je garde à l'esprit les conflits et les haines qui imprègnent les gens qui y vivent ; je sais que, malgré les divisions qui le déchirent, ce pays unit au-delà des différences. Ce pays, qui « dévore ses habitants » (Nb 13,32), rend fou. Aussi ai-je bien besoin de goûter au calme du Comtat pour me ressourcer et vous servir.